



VERBAND DER GETREIDESAMMELSTELLEN DER SCHWEIZ
FEDERATION SUISSE DES CENTRES COLLECTEURS **VGS**



Rapport annuel 2023

Table des Matières

Avant-propos de la Présidente	4
Rapports des groupes de travail	6
Colza HOLL	8
CI Épeautre	9
Statistiques VGS	11
Indications concernant les données importantes	14
Membres du Comité	15
Représentation de la VGS dans les commissions	16
Liste des membres	17

Impressum

Textes : C. Mühlebach, D. Villiger, T. Arnold,
T. Häusermann, Secrétariat de la VGS
Layout / Rédaction : R. Andreas, Secrétariat de la VGS
Photos : R. Andreas, Secrétariat de la VGS

Visitez notre site web :



Avant-propos de la Présidente

Mesdames, Messieurs,

Chers membres,

À l'interface entre producteurs et transformateurs, les centres collecteurs constituent un élément indispensable de la chaîne de création de valeur des céréales panifiables et fourragères, des oléagineux et des protéagineux. Partenaire des transformateurs et des agriculteurs, nous réagissons de manière dynamique aux défis et opportunités qui nous concernent. Les grands axes ci-dessous visent à vous livrer un aperçu de l'année 2023 au sein de notre Fédération.

Quantité récoltée

Nous avons observé une récolte suffisante sur le plan quantitatif, mais inférieure à la moyenne en termes de rendement. Elle s'est chiffrée à 384'000 tonnes de céréales propres à la panification et 385'000 tonnes de céréales fourragères.

Qualité de la récolte

La qualité du blé propre à la mouture est inférieure à la moyenne des cinq dernières années. En particulier, les teneurs en protéines et en gluten humide sont plus faibles. Sur la base du barème de paiement à la teneur en protéines de swiss granum, la récolte de blé 2023 affiche une moyenne de 12,7 % de protéines et se situe ainsi à la limite inférieure de la zone « neutre » du blé de la classe Top, comprise entre 12,8 % et 13,8 %.

Prix indicatifs

En 2023, les prix indicatifs des céréales panifiables et fourragères ont été négociés pour la première fois lors de la même séance. Néanmoins, les attentes des producteurs de céréales, des éleveurs et de l'industrie des aliments composés divergeaient trop. Aucun prix indicatif n'a été défini pour les céréales fourragères et les protéagineux,

confrontés à une hausse des coûts de culture et une baisse des prix sur le marché européen. En ce qui concerne les céréales panifiables, les acteurs du marché se sont finalement mis d'accord sur des prix indicatifs du niveau des prix indicatifs d'automne pour la récolte 2022.



Commercialisation

Les stocks stratégiques atteignent parfois des niveaux élevés, ce qui se fait ressentir au niveau de la commercialisation. IP-Suisse avait autorisé les minoteries à ajouter jusqu'à 20 % de céréales importées ou conventionnelles jusqu'à fin 2022. Mais, afin d'éviter un recul des prix combiné au maintien de coûts de stockage élevés durant la campagne en cours, IP-Suisse et la FSPC sont convenus de financer une rétrogradation du blé IP-Suisse au niveau Suisse Garantie via le fonds d'allègement du marché.

Ce « réétiquetage », qui soutient financièrement le blé issu d'une culture sous contrat, constitue une nouveauté. Il apparaît ainsi que jusqu'à 18'000 tonnes de blé IPS devraient être commercialisées sous le label Suisse Garantie et non sous le label à la coccinelle. Ceci correspond à peu près à la quantité de blé IPS enregistrée par les centres collecteurs de la VGS en 2022 et 2023.

En novembre, la FSPC a annoncé une autre mesure consistant à déclasser 9'390 tonnes de blé propre à la mouture de classe II en blé fourrager. L'objectif est de soutenir les prix du marché et de limiter la circulation de qualités inférieures sur le marché.

Travail de la Fédération

La VGS exprime régulièrement ses positions lors de procédures de consultation. En outre, les membres du Comité de la VGS s'impliquent dans un grand nombre de commissions sectorielles (cf. liste p. 16) :

- Fin avril, le DEFR a engagé la procédure de consultation sur les modifications de l'ordonnance sur le stockage obligatoire. La VGS estime louable de vouloir renforcer la sécurité d'approvisionnement. Cette démarche devrait également mieux faire comprendre l'importance de l'agriculture suisse. Ce projet concerne directement les membres avec des activités de transformation intégrées. Toutefois, se ralliant à la position de la branche, la VGS a rejeté les propositions de la Confédération car elles sont peu réalisables pour les entreposeurs et les transformateurs et augmenteront les coûts.
- La commission « marché-qualité céréales » de swiss granum a répondu favorablement à la demande de la VGS consistant à publier les « conditions de prise en charge de grandes cultures destinées à l'alimentation humaine » sous forme de recommandations dans un premier temps (cf. article de Thomas Arnold, GT « cultures de niche », p. 7).

- Le comité de CI Epeautre a suivi la demande conjointe de la VGS et de la FSPC consistant à relever légèrement la prime de stockage et l'é-molument de décortilage (cf. article de Thomas Häusermann, CI Epeautre, p. 9).

VGS

L'assemblée générale a marqué le début de l'année pour la Fédération. Sur invitation de la famille Lütolf, l'AG 2023 s'est tenue dans un cadre idyllique : à l'intérieur du Torkel de la bourgeoisie de St. Margrethen. Après un repas commun, les membres ont eu l'honneur de visiter le moulin à maïs moderne de la famille Lütolf. Puis, l'apéritif a été l'occasion de poursuivre les échanges et de déguster les spécialités de la maison : les chips de maïs à Ribel et la boisson au maïs.



Je remercie chaleureusement mes collègues du Comité, le gérant Christian Oesch et le secrétariat pour leur soutien toujours professionnel et leur collaboration constructive. Un grand merci également à nos membres pour leur fidélité envers notre Fédération, nos rencontres passionnantes et leur participation appréciée aux activités de la Fédération.

*Présidente de la VGS
Corinne Mühlebach*

Rapports des groupes de travail

Groupe de travail « sécurité alimentaire »

Mycotoxine

Le groupe de travail « sécurité alimentaire » a examiné le concept de gestion des risques associés aux mycotoxines et a publié un rapport de situation à ce sujet avant la récolte. Début juillet 2023, le risque de contamination par les DON a été estimé « plutôt faible ».

Sclérotés et alcaloïdes de l'ergot

Par ailleurs, le groupe de travail a discuté du projet de l'UE de définir de nouvelles teneurs maximales pour les sclérotés de l'ergot et d'introduire des teneurs maximales pour les alcaloïdes de l'ergot et les alcaloïdes tropaniques.

Ces seuils seront modifiés en 2024, et les nouvelles valeurs entreront en vigueur le 01.02.2024.

Dans ce contexte, le groupe de travail a également évalué, à l'intention de la commission « marché-qualité céréales », les possibilités d'application de ces seuils en Suisse. Les discussions se poursuivront dès que les décisions auront été prises du côté de l'UE.

Punaise des céréales et carie du blé

Le groupe de travail a également traité une demande de la Fédération suisse des centres collecteurs portant sur la propagation et le potentiel de nuisance de la punaise des céréales et de la carie du blé. swiss granum n'a pas identifié de mesures à prendre dans ce contexte.

*Représentant de la VGS,
David Villiger*



Groupe de travail « cultures de niche »

L'année dernière, le groupe de travail « cultures de niche » a déterminé les conditions de prise en charge de certaines cultures, en particulier pour les produits suivants : les légumineuses, le maïs, l'avoine pour l'alimentation humaine et l'orge brassicole.

La difficulté a résidé dans le fait qu'au début des discussions, le groupe de travail ne pouvait s'appuyer sur aucune valeur empirique pour la plupart des produits. Par exemple, personne ne sait à quoi ressembleront les produits après battage ni quelles sont les exigences des différents acheteurs. C'est pourquoi les conditions de prise en charge ont été publiées sous la forme de recommandations pour la récolte 2023.

Par ailleurs, il était prévu de déterminer des prix indicatifs pour l'avoine et les pois protéagineux pour l'alimentation humaine, mais cette étape a été reportée à 2024. En ce qui concerne d'autres cultures, swiss granum ne mène actuellement aucune discussion sur des prix indicatifs.

Les membres du groupe de travail ont recueilli et se sont échangé les constats réalisés après la récolte 2023. Il est apparu que l'expérience des centres collecteurs est largement insuffisante pour pouvoir mener une analyse sérieuse. Une année ne permet pas d'avoir assez de recul.

Protection douanière

Le groupe de travail s'occupe actuellement de la question de la protection douanière des cultures de niche. Toutefois, il n'est pas encore certain que celle-ci soit réalisable car les quantités sont très faibles pour la plupart des produits. C'est pourquoi le groupe de travail va analyser la situation relative aux importations de ces cultures (quantités, protection douanière) afin de définir les lignes de tarifs douaniers à appliquer aux différentes cultures (pour les matières premières, les produits semi-finis, la farine et les produits finis, par exemple).

Il s'agit désormais de continuer à glaner des expériences sur les dernières cultures afin de pouvoir préciser les conditions de prise en charge et de progresser sur la question de la protection douanière.

*Représentant de la VGS,
Thomas Arnold*



HOLL-Raps

Vos centres collecteurs de colza HOLL pour la récolte 2024



Vos centres collecteurs indépendants

Plus d'informations sous www.getreidesammelstelle.ch

CI Épeautre

Le défi des stocks

Après une décennie de croissance continue et, récemment, une pénurie notable, nous sommes maintenant confrontés à une grande accumulation de stocks.

En raison des prix élevés du blé, les droits de douane pour les céréales panifiables avaient chuté à des niveaux historiquement bas. En y ajoutant une offre d'épeautre excédentaire au niveau européen, ceci a conduit à des dérives spéculatives :

Importations en tonnes :

		Bio	Conventionnel
2019	6'400	3'200	3'200
2021	20'000	10'000	10'000
2022	21'000	12'700	8'300
2023	7'400	3'500	3'900

En effet, pour la première fois depuis des années, l'accumulation de stocks a figuré parmi les mesures prioritaires de 2023. Certaines minoteries n'ont pas été en mesure de respecter les contrats conclus durant la période de pénurie. Le Comité a décidé que les minoteries ne respectant pas tous leurs contrats devront verser une participation financière au titre du stockage des volumes excédentaires. La Fédération suisse des producteurs de céréales prendra également en charge une partie de ces coûts de stockage supplémentaires via une contribution provenant du fonds d'allègement du marché.

Récolte 2023

En raison du niveau élevé des stocks, le Comité a décidé de plafonner les surfaces et d'abaisser légèrement les prix versés aux producteurs de fr. 3.-/100kg tout en maintenant le prix de vente des

minoteries. Cette différence de prix a pour but de financer une partie de l'augmentation des stocks. Ces mesures ne s'appliquent pas au PurEpeautre Bio Suisse dont la demande reste inchangée.

Le niveau élevé des stocks restera un axe prioritaire en 2024. Coûts CI Epeautre : environ 300'000 francs de plus que les années précédentes

À la demande des centres collecteurs de décortilage, la prime de stockage va être relevée légèrement et adaptée au contexte du marché. Pour la première fois depuis 20 ans, l'émolument de décortilage va également connaître une légère augmentation. La demande d'abaissement du rende-



ment de décortilage a été rejetée.

Récolte d'épeautre contractuelle estimée en tonnes en février de l'année de récolte :

	2024	2023	2022
PurEpeautre Bio	3'060	3'460	3'460
PurEpeautre IPS	14'480	19'200	17'670
Épeautre SGA	1'300	1'300	1'300

Total des ventes de semences automne 2023 Bio, CIE, SGA :

Oberkulmer / Ostro 88% = 1'261 t
Autres 12% = 168 t

Membre du Comité de la VGS
Thomas Häusermann

Comité CI Épeautre

Présidente

Gisler Simona, St. Margarethen
Productrice

Vice-président

Häusermann Thomas, Seengen
Meunier

Membres du comité

Trachsel Fritz, Zell
Producteur

Oberli Jan, Eptingen
Producteur

Kunz Therese, Winterthur
Meunière

Rechsteiner Sandro, Zollikofen
Transformateur

Lüthy Urs, Muhen
Producteur

Wächter Marcel, Safenwil
Meunier

Marty Franz, Stein am Rhein
Transformateur

Winzeler-Rüegg Bernhard, Thayngen
Producteur

Meyerhans Dominic, Weinfelden
Meunier

Secrétariat

Kurth Thomas, Affoltern i. E.
Gérant

Statistiques VGS

Statistiques quantitatives VGS 2023

		Conven- tionnel	Suisse Garantie	IP Suisse	Bio	Total
	Nombre d'annonces	35 de 38	35 de 38	35 de 38	35 de 38	35 de 38
		en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes
Céréales panifiables	Blé	2'565	26'852	19'355	6'805	55'576
	Seigle	106	623	769	385	1'882
	Épeautre	627	1'416	4'934	1'705	8'681
	Total céréales panifiables	3'297	28'890	25'058	8'894	66'139
Céréales fourragères	Orge	26'225	0	0	1'396	27'621
	Blé fourrager	9'993	0	0	1'027	11'019
	Avoine	337	0	93	580	1'010
	Maïs	10'276	0	0	3'376	13'652
	Triticale	4'063	0	0	624	4'687
	Pois	304	0	0	163	468
	Féveroles	49	0	0	306	354
	Autres	64	0	0	1'835	1'898
	Total céréales fourragères	51'311	0	93	9'307	60'710
Oléagineux	Colza	0	8'843	287	18	9'147
	Colza HOLL	0	1'092	0	0	1'092
	Soja	133	52	0	814	999
	Tournesols	71	519	110	138	838
	HO- Tournesols	0	693	17	52	762
Total	Total oléagineux	204	11'199	414	1'022	12'839
	Quantité totale	54'812	40'089	25'564	19'223	139'688

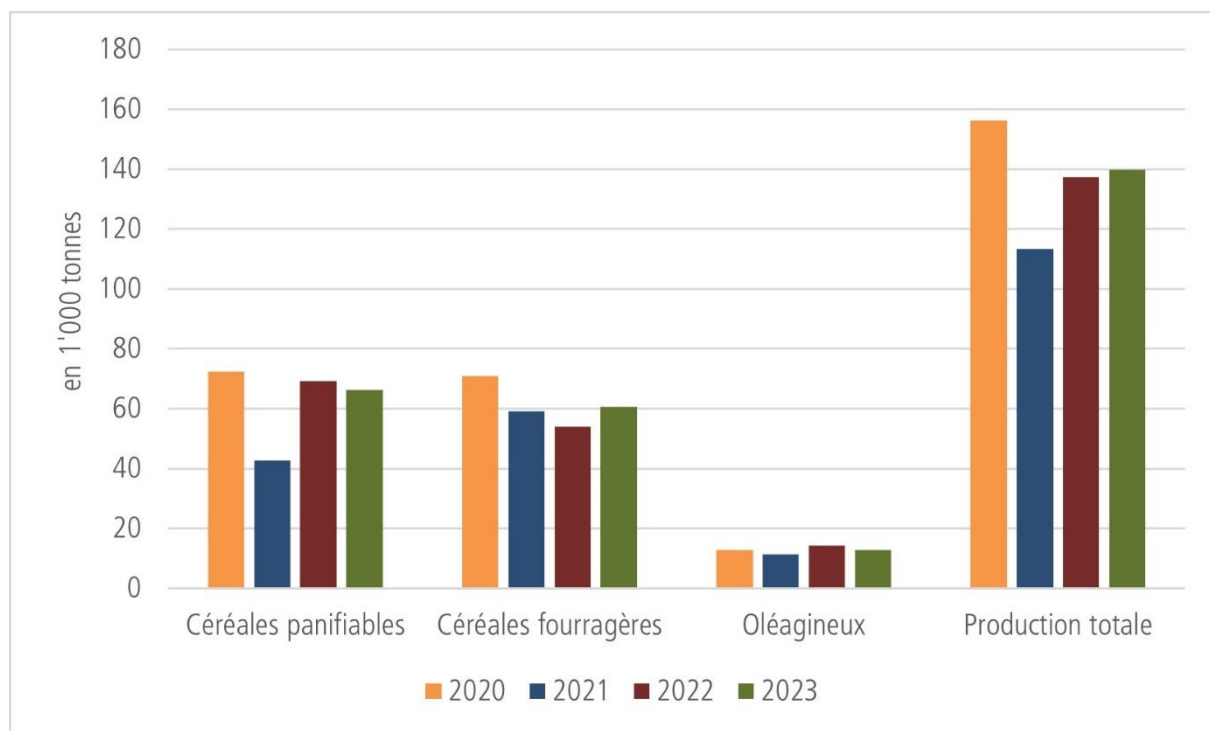
Source : VGS

Statistiques quantitatives VGS 2020 – 2023

		2020	2021	2022	2023
	Nombre d'annonces	35 de 38	35 de 38	35 de 38	35 de 38
		en tonnes	en tonnes	en tonnes	in Tonnen
Céréales panifiables	Blé	63'066	36'797	57'548	55'576
	Seigle	2'115	919	2'574	1'882
	Épeautre	7'242	5'113	9'012	8'681
	Total céréales panifiables	72'423	42'829	69'135	66'139
Céréales fourragères	Orge	25'767	20'047	22'259	27'621
	Blé fourrager	11'138	21'213	8'567	11'019
	Avoine	1'676	835	719	1'010
	Maïs	24'933	9'734	15'030	13'652
	Triticale	5'095	4'068	4'304	4'687
	Pois	1'065	640	805	468
	Féveroles	282	268	531	354
	Autres	921	2'318	1'863	1'898
	Total céréales fourragères	70'938	59'124	54'078	60'710
Oléagineux	Colza	9'439	8'375	10'367	9'147
	Colza HOLL	1'626	1'155	1'526	1'092
	Soja	712	940	881	999
	Tournesols	612	304	721	838
	HO-Tournesols	533	538	701	762
	Total oléagineux	12'922	11'312	14'196	12'839
	Quantité totale	156'283	113'264	137'408	139'688

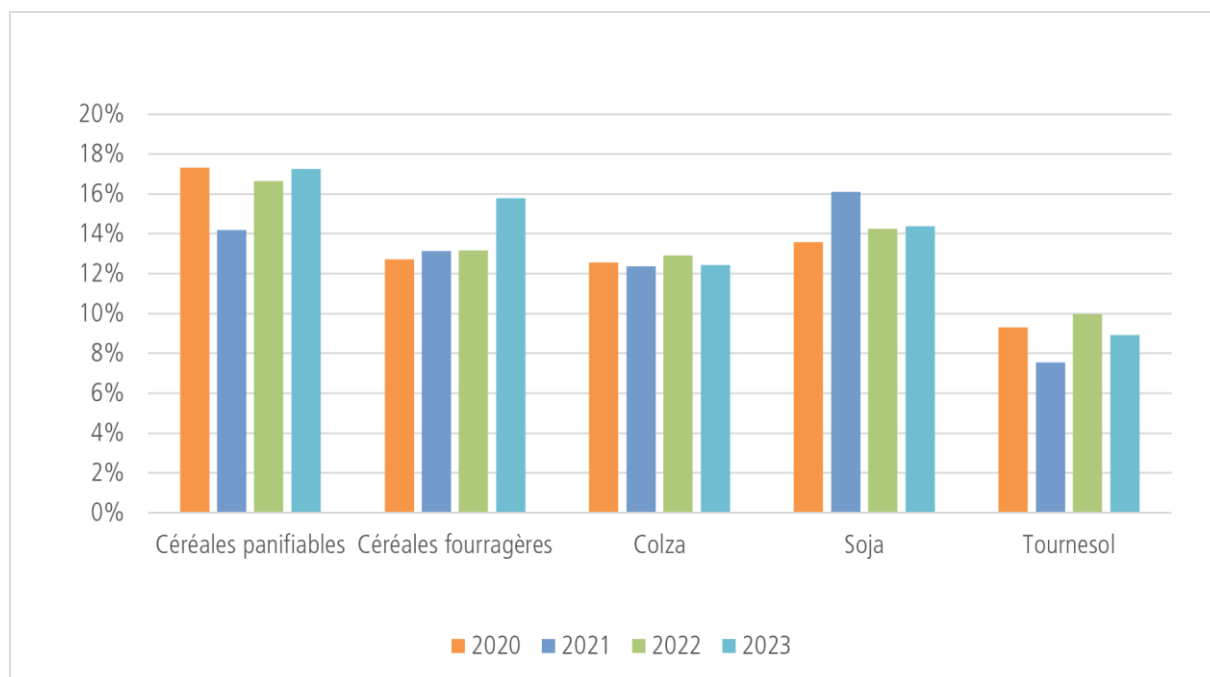
Source : VGS

Statistiques quantitatives VGS 2020-2023



Source : VGS

Parts de marché des centres collecteurs privés 2020-2023



Source : VGS et FSPS

Indications concernant les données importantes

Rapport agricole 2023 :

www.rapport-agricole.ch

Production végétale – Surfaces de céréales cultivées :

www.sbv-usp.ch

[Production végétale \(pdf\)](#)

Prix indicatifs pour les céréales panifiables :

www.swissgranum.ch

[Prix indicatifs des céréales panifiables \(pdf\)](#)

Prix indicatifs pour les céréales fourragères et protéagineux :

www.swissgranum.ch

[Prix indicatifs des céréales fourragères et des protéagineux \(pdf\)](#)

Valeurs indicatives d'importation des aliments pour animaux :

www.blw.admin.ch

Conditions de prise en charge 2023 pour les céréales panifiables indigènes et importées :

www.swissgranum.ch

[Conditions de prise en charge : céréales panifiables \(pdf\)](#)

Conditions de prise en charge 2023 pour les céréales fourragères et les protéagineux indigènes et importés :

www.swissgranum.ch

[Conditions de prise en charge : céréales fourragères et protéagineux à fins fourragères \(pdf\)](#)

Membres du Comité

Présidente

Mühlebach Corinne

Mühlebach AG
Mühleweg 3
5303 Würenlingen

Secteur : Céréales panifiables, Denrées alimentaires, swiss granum

Vice-président

Willmann Martin

Neumühle Rickenbach GmbH
Schützenhausstrasse 4
6221 Rickenbach

Secteur : Naturel, Oléagineux

Membres

Bachmann Reto

Mühle Bachmann AG
Willisdorf
8253 Diessenhofen

Secteur : Blé amidonnier, Engrain, Formation professionnelle

Rytz Christian

Mühle Rytz AG
Unterdorfstrasse 29
3206 Biberen

Secteur : FSPC, Production Bio

Häusermann Thomas

T. + M. Häusermann
Oberdorfstrasse 33
5707 Seengen

Secteur : Épeautre

Villiger David

Eichmühle AG
Eichmühle 437
5637 Beinwil / Freiamt

Secteur : Suisse Garantie, sécurité alimentaire, cultures de niche

Pino Maria

Granovit AG
Rinaustrasse 380
4303 Kaiseraugst

Secteur : Céréales fourragères, Protéagineux

Représentation de la VGS dans les commissions

KSGGV, Comité

Commission pour la sécurité et la protection de la santé aux niveaux du commerce et de la transformation des céréales

Urs Strahm, Münsingen

FSPC, Comité

Fédération suisse des producteurs de céréales

Christian Rytz comme invité, Biberen

Commission Oléagineux de la FSPC

Martin Willimann, Rickenbach

Bio Suisse

Personne de contact pour les céréales fourragères

Christian Rytz, Biberen

Personne de contact pour les céréales panifiables

Corinne Mühlebach, Würenlingen

Agrosolution

Personne de contact pour la plateforme de produits agricoles

David Villiger, Beinwil / Freiamt

swiss granum

Comité

Corinne Mühlebach comme invitée,
Würenlingen

Groupe de travail Sécurité alimentaire

David Villiger, Beinwil / Freiamt

Christian Oesch, Zollikofen

Groupe de travail Suisse Garantie

David Villiger, Beinwil / Freiamt

Groupe de travail Cultures de niches

Thomas Arnold, Beinwil / Freiamt

Commission Marché-qualité céréales

Corinne Mühlebach, Würenlingen

Suppléant Christian Oesch, Zollikofen

Commission Marché-transformation oléagineux-

Martin Willimann, Rickenbach

Suppléant Christian Oesch, Zollikofen

VAM, Délégué

Association Suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM)

Reto Bachmann, Diessenhofen

Liste des membres

Entreprise	Adresse	Supplément d'adresse	Case postale	Lieu
Alb. Lehmann Bioprodukte AG.	Erlenmühle		9200	Gossau
Alb. Lehmann Lindmühle AG	Lindmüliweg 5		5413	Birmenstorf
Bachtalmühle AG	Aaraustrasse 29		5643	Sins AG
Brunner AG	Mühle Oberembrach	Mühlestrasse 7	8425	Oberembrach
Centre Collecteur Marti	La Ruche 1		1443	Campvent
Eichmühle AG	Eichmühle 437		5637	Beinwil/Freiamt
Epis d'Ajoie	Route de la Fontaine 40		2908	Grandfontaine
Ferren Mühlen AG	Ferrenmühle 1		6277	Kleinwangen
Granovit AG	Route des Treize Cantons 2A	Case postale 22	1522	Lucens
Häusermann T. + M.	Mühle	Oberdorfstrasse 33	5707	Seengen
Knecht Mühle AG	Oberdorf 123		5325	Leibstadt
Kofmel Mühle AG	Mühle und Futtermittel	Mühleweg 1	4543	Deitingen
Kottmann Franz	Winon-Mühle		6215	Beromünster
Lagerhaus Lohn Maison Virchaux AG	Solothurnstrasse 3	Postfach 314	4573	Lohn
Landwirtschaftliche Genossenschaft Zentralschweiz	Chamerstrasse 46		6331	Hünenberg
Leibundgut AG	Schlossstrasse 27b		3550	Langnau
Lütolf AG	Industriestrasse 19		9430	St. Margrethen
Moulin Chevalier SA	Rue de la Chaux 3		1148	Cuarnens
Mühle + Handels AG Rüti	Mühlegasse 11		3295	Rüti b. Bern
Mühle Bachmann AG	Willisdorf	Müligass 6	8253	Diessenhofen
Mühle Fischer AG	Mühlgasse 3		2576	Lüscherz
Mühle Fraubrunnen	Hans Messer + Co. AG	Mühlegasse 8	3312	Fraubrunnen
Mühle Hindelbank	Mühlegasse 8		3324	Hindelbank
Mühle Rytz AG	Agrarhandel und Bioprodukte	Unterdorfstrasse 29	3206	Biberen
Mühle Scherz AG	Mühle 18		5246	Scherz
Mühle Visp AG	Gewerbestrasse 6		3930	Visp
Mühlebach AG	Mühleweg 3		5303	Würenlingen
Nebiker Hans AG	Hauptstrasse 1		4450	Sissach
Neumühle AG	Neumühle 4		6022	Grosswangen
Neumühle Hallau GmbH	Dickstrasse 2		8215	Hallau
Neumühle Rickenbach GmbH	Schützenhausstrasse 4		6221	Rickenbach
Obermühle Boswil AG	Oberdorfstrasse 43		5623	Boswil
Saatzucht Genossenschaft Düringen	Hägliweg 1	Postfach 268	3186	Düringen
Savoldi AG	Ebnet 15		5504	Othmarsingen
Strahm Mühle AG	Mehl- und Futtermühle	Mühletalstrasse 24	3110	Münsingen
Weinlandmühle Trüllikon	Glanzmann AG	Rudolfingerstrasse 21	8466	Trüllikon
Willi Grüninger AG	Bünterriet	Postfach 43	8890	Flums
Wirth Getreide AG	Oeleweg 1		3262	Suberg